



Commune de Neufles Saint-Martin

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 16 décembre 2024 à 20h30 en Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2024 ;
- Autorisation donnée à Madame le Maire par les membres du Conseil Municipal pour engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 ;
- Validation du devis jeux - espace Michel Strohm ;
- Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel) ;
- Autorisation et désignation d'un avocat pour litige ;
- Validation du devis pour l'installation d'une bouche à incendie ;
- Fixation du taux de la redevance d'occupation du domaine public (Eure Numérique) ;
- Autorisation donnée à Madame le Maire pour signer la convention de participation financière entre le Siège27 et la commune de Neufles St-Martin – exercice budgétaire 2025/Opérations programmées.

Neufles-Saint-Martin, le 11 décembre 2024

Le Maire,
Sonia LACAS

